

Dossier d'habilitation formations en UC : entre instruction et construction

3 et 4 novembre 2025

Visées

L'action de formation est conçue pour accompagner les acteurs des centres chargés de la construction des dossiers d'habilitation, les acteurs des SRFD chargés de l'instruction de ces dossiers. Cette formation vise l'appropriation du cadre réglementaire et des différentes parties du dossier d'habilitation, la compréhension de leurs objectifs et la perception des critères d'instruction.

Objectifs

- se repérer dans le cadre réglementaire lié à l'habilitation (notes de service)
- partager les critères de lecture/d'instruction des dossiers d'habilitation (centres et SRFD)
- appréhender les critères d'instruction pour construire un dossier d'habilitation (côté centre de formation)

Public

Acteurs SRFD
Acteurs CFA/CFPPA : Formateurs, coordo,
Responsable pédagogique, D3

Responsable pédagogique

[Eliane DEPALLE](#)

Date limite d'inscription : 24/10/2025

Modalités pratiques et pédagogiques

En visioconférence synchrone

L'action de formation se déroule sur deux journées en visioconférence. Elle croise les publics SRFD et Centres pour des regards et attentes partagés.

Composée de deux journées consécutives, elle propose un retour sur le cadre réglementaire qui encadre l'habilitation (travail autour des notes de service) et permet la mise en œuvre d'une réflexion collective sur les critères à définir pour chaque document composant le dossier d'habilitation.

Des mises en situation d'instruction de dossier sont organisées pour alimenter la réflexion sur les critères à retenir dans le cadre de l'activité, que cette activité consiste en l'instruction des dossiers (côté SRFD) ou en la construction de ces mêmes dossiers (côté centres de formation).

Horaires des journées : 9h - 17h (pause méridienne d'une heure)

Tarifification :

Pour les agents de l'enseignement public agricole : 133 € / jour / personne (soit 266 € pour les deux jours)

Pour les personnels de SRFD : 169 € / jour / personne (soit 338 € pour les deux jours)

Pour les agents de l'enseignement privé : 169 € / jour / personne (soit 338 € pour les deux jours)

Dossier d'habilitation formations en UC : entre instruction et construction

3 et 4 novembre 2025

Pour s'inscrire : Pour toute information complémentaire, contact par mail à l'adresse formations-uc@agrosupdijon.fr

Un devis sera ensuite envoyé pour validation avant entrée en formation.